

29 juin 2007



**Centre d'Information sur les
Renseignements
et le Terrorisme
au Centre d'Etudes Spéciales (CES)**

Application de la trêve des combats¹ (exact au 29 juin à 16h)



**Livraison de marchandises dans la bande de Gaza : convoi de camions en route vers le terminal de Sufa
(Amir Cohen, Reuters, 29 juin 2008)**

¹ Suite de notre article du 27 juin 2008 intitulé "Application de la trêve des combats (exact au 26 juin à 16h)."

Aperçu général

1. En dépit de la trêve, les tirs sporadiques de roquettes et d'obus de mortier se sont poursuivis, alors que les organisations terroristes prennent pour excuses de prétendues « violations » israéliennes. **Le Jihad Islamique Palestinien** et des groupes intégrés aux **Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa** dans la bande de Gaza sont responsables de la plupart des tirs. L'objectif de ces tirs de roquettes et d'obus de mortier vise non seulement à protester contre les pseudos violations israéliennes de la trêve, mais également à faire prendre conscience au Hamas des réserves formulées par ces groupes quant à l'accord, notamment au fait qu'il n'inclut pas la Judée-Samarie. Comme dans le passé, les rivalités palestiniennes internes et les luttes de pouvoir compliquent la mise en œuvre de la trêve, bien que le Hamas soit vivement intéressé par son application, et alors que les organisations terroristes "rebelles" manifestent un intérêt de pure forme pour honorer l'accord.

2. Le **Hamas**, de son côté, a insisté à plusieurs reprises sur son engagement envers la trêve et son insatisfaction des violations du JIP, et plus encore des réseaux du Fatah dans la bande de Gaza. Cependant, jusqu'ici, le Hamas a évité de confronter directement ces organisations, préférant mettre en application les conditions de la trêve, former des commissions conjointes, mettre en place un groupe de contrôle chargé de faire pression sur les organisations terroristes qui violent l'accalmie, et faire appel à l'Egypte pour qu'elle fasse pression sur ces organisations rebelles.



Ihab al-Ghussin, porte-parole du Ministère de l'Intérieur du Hamas, annonce l'établissement d'un groupe de contrôle chargé de gérer l'accalmie (Télévision Al-Alam, 28 juin 2008).

3. Jusqu'ici, **Israël** s'est abstenu de réagir militairement aux violations de la trêve par les organisations terroristes, malgré l'appel de la Ministre des Affaires étrangères. Jusqu'ici, Israël s'est contenté de fermer les terminaux de la bande de Gaza pendant cinq jours, la réouverture de certains d'entre eux ayant été effectuée le 29 juin.

Situation sur le terrain²

4. Le 26 juin, une roquette a été tirée sur Sderot. Un groupe du Fatah baptisé la "Cellule Imad Moughnieh des Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa" a revendiqué le tir. **Abu Qusai**, le porte-parole de l'organisation, a déclaré aux médias qu'en tirant la roquette, le groupe envoyait un double message : le premier destiné à Israël l'avertissant de ne pas violer la trêve et le second adressé aux parties responsables de l'accord (c'est-à-dire, le Hamas et l'Egypte), leur demandant d'inclure la Judée-Samarie. Il a ajouté que son organisation était astreinte à la trêve, mais a démenti le fait que l'accord jouit d'un consensus national. Il a appelé Abu Mazen à annoncer que la trêve impose à Israël de l'appliquer dans tous les territoires administrés par l'Autorité Palestinienne (Agence de presse Ma'an, Agence de presse Ramattan, BBC, Radio Sawt al-Quds, télévision Al-Jazeera, 26 juin 2008).



A gauche : la roquette tirée par les Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa (Télévision Al-Alam, 26 juin 2008).
A droite : revendication de la responsabilité par téléphone (Télévision Al-Jazeera, 26 juin 2008).

5. Le 27 juin, deux obus de mortier ont été tirés sur le terminal de Karni ainsi qu'un autre le 28 juin sur ce même terminal. Il n'y a eu ni blessé ni dégât. Aucune organisation n'a revendiqué ces attaques.

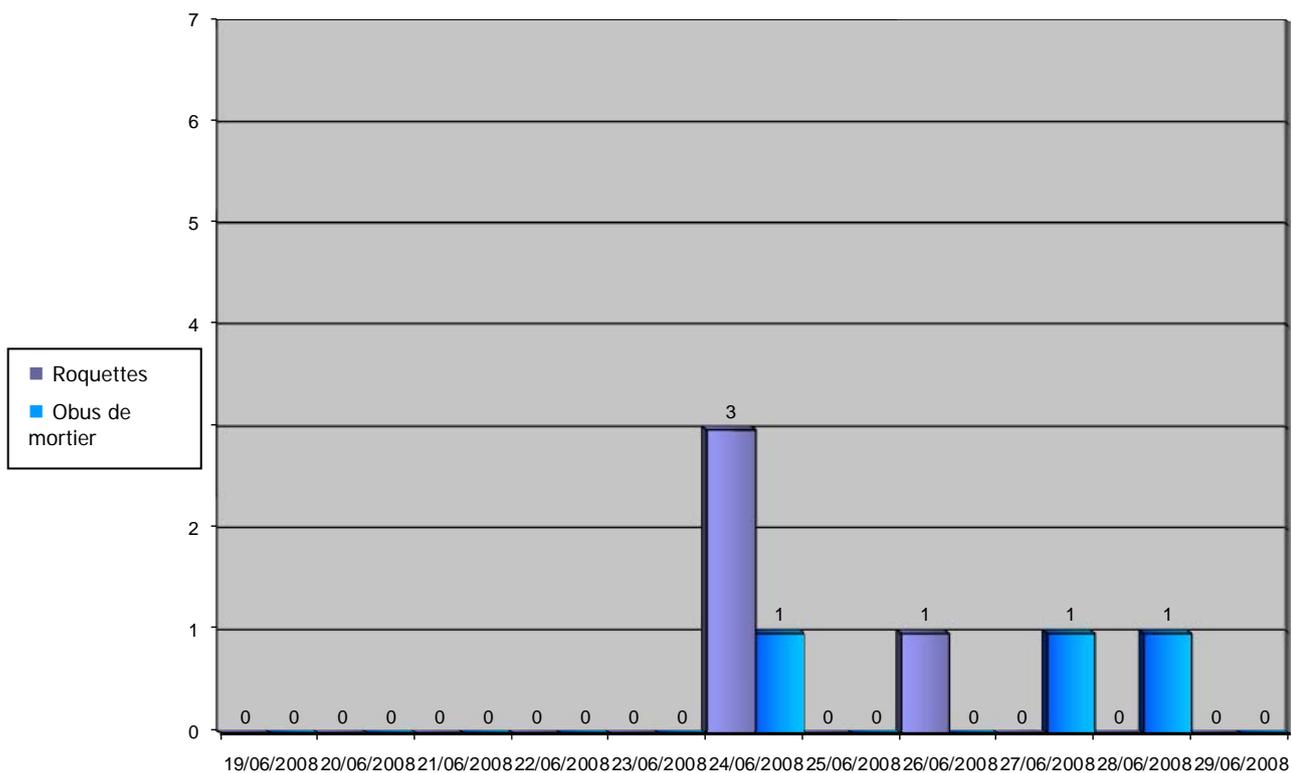
6. Résumé des violations de l'accord jusqu'à présent :

DATE	TYPE VIOLATION	DE	ORGANISATION	COMMENTAIRES
24 juin	Tir d'un obus de mortier		Inconnue	
24 juin	Trois tirs de roquettes identifiés à Sderot		JIP	L'organisation a affirmé que les roquettes avaient été tirées en vengeance de la mort de l'un de ses membres à Naplouse. Note: la

² Mise à jour du bulletin mentionné ci-dessus.

			Judée-Samarie n'est pourtant pas concernée par la trêve
26 juin	Tir de roquette identifié près du kibboutz Gevim	Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa du Fatah	Un porte-parole de l'organisation a déclaré que son objectif était d'avertir Israël et de demander au Hamas ainsi qu'à l'Egypte d'étendre la trêve à la Judée-Samarie
27 juin	Deux tirs de mortier près du terminal de Karni	Inconnue	
28 juin	Un tir de mortier près du terminal de Karni	inconnue	

7. Roquettes et obus de mortier tirés depuis le début de la trêve



Total : Trois obus de mortier et quatre roquettes ont été tirés sur Israël, caractérisant sept violations distinctes de la trêve.

Réponse du Hamas aux tirs de roquettes du Fatah

8. Des responsables du Hamas ont vilipendé les tirs de roquettes effectués par des groupes du Fatah dans la bande de Gaza, et ont menacé d'interpeller tout individu qui tenterait de saboter l'accalmie :

i) Le porte-parole du Hamas **Sami Abu Zuhri** a déclaré que le Fatah avait violé la trêve dans le but de s'attirer des bénéfices politiques aux dépens de l'intérêt national, et a ajouté que le Hamas prendrait toutes les mesures nécessaires afin de préserver l'accord (Site Internet Palestine-info, 26 juin 2008).

ii) Le porte-parole de gouvernement du Hamas **Taher al-Nunu** a déclaré que tout individu violant la trêve assumerait la responsabilité "devant le peuple et la loi" (Site Internet PalMedia, 26 juin 2008).

iii) **Ziyyad al-Zaza**, le député d'Ismail Haniya et Ministre des Finances du Hamas, a déclaré que chaque événement de ce genre approfondissait le schisme palestinien interne (BBC, 26 juin 2008).

9. D'autre part, Zakharia Zubeidi, responsable du Fatah à Jenine, a déclaré que "la direction centrale des Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa dans la bande de Gaza" était responsable des tirs de roquettes. Il a précisé que le Hamas ne représentaient pas tous les Gazaouites, mais seulement lui-même. Il a ajouté que le Hamas avait accepté la trêve afin de défendre ses propres intérêts et a affirmé que le Fatah avait donc entièrement le droit d'attaquer Israël où et quand il le veut (BBC, 26 juin 2008). De son côté, **Saeb Erekat**, le principal négociateur de l'OLP, a appelé toutes les organisations à honorer l'accalmie, cela étant "dans l'intérêt suprême palestinien" et au-delà de toute autre considération (Radio la Voix de la Palestine, 28 juin 2008).

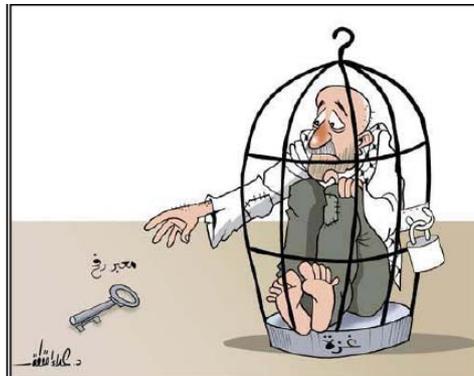
Les terminaux de la bande de Gaza (exact au 29 juin à minuit)

10. Vendredi, le terminal de carburant de Nahal Oz a rouvert pour une période limitée, deux jours après sa fermeture. "Des sources sécuritaires israéliennes" ont déclaré que jusque là, la réponse d'Israël aux violations de trêve se concentrait sur la fermeture des terminaux, mais que si nécessaire, d'autres mesures seraient adoptées. Les mêmes sources ont ajouté que si l'accalmie était maintenue, Israël respecterait ses engagements (Ynet, 28 juin 2008).

11. Lors d'une réunion convoquée par le ministre-adjoint de la Défense israélien le 28 juin, il a été décidé qu'une partie des terminaux seraient ouverts pour la livraison de marchandises le dimanche 29 juin :

- i) **Le terminal de Sufa** : ouvert pour le passage de marchandises le 29 juin; **90 camions** devraient le franchir
- ii) **Le terminal de Nahal Oz** : ouvert
- iii) **Le terminal d'Erez** : ouvert pour les Palestiniens ayant des problèmes médicaux (n'a pas fermé)
- iv) **Le terminal de Karni** : fermé
- v) **Le terminal de Rafah**: fermé

12. Au sujet du terminal de Rafah, le porte-parole du Ministère égyptien des Affaires étrangères **Hossam Zaki** a déclaré que l'Egypte déciderait de sa réouverture ou de sa fermeture et a ajouté que le sujet ne dépendait pas d'une solution à la question du soldat israélien détenu en otage Gilad Shalit (Al-Akhbar, 26 juin 2008). **Mahmoud al-Zahar** a déclaré que le Hamas était dans l'attente d'une invitation égyptienne afin de débattre d'un échange de prisonniers et de la gestion du terminal de Rafah (Al-Risala, 26 juin 2008).



La clef pour lever le blocus est le terminal de Rafah (Felesteen, 24 juin 2008)

Réactions à la fermeture des terminaux

13. Le Premier ministre palestinien Salam Fayyad, actuellement à Prague dans le cadre d'une tournée des pays européens, a organisé une conférence de presse au cours de laquelle il a appelé Israël à ouvrir les terminaux, affirmant qu'1,5 million de Palestiniens sentent qu'"ils n'ont rien à perdre" (Agence France Presse, 26 juin 2008). **Des porte-parole du Hamas** ont qualifié la fermeture des terminaux de "violation de l'accalmie :

i) **Mahmoud al-Zahar** a déclaré qu'Israël avait profité des tirs de roquettes du JIP pour imposer "une punition collective" aux Palestiniens de la bande de Gaza. Il a ajouté que le Hamas était en contact avec l'Égypte au sujet de la fermeture des terminaux (Al-Risala, 26 juin 2008).

ii) **Sami Abu Zuhri** a déclaré que si les terminaux restaient fermés, la trêve perdrait tout son sens. Il a ajouté que l'engagement continu de toutes les organisations de la bande de Gaza vis-à-vis de la trêve dépendait de l'ouverture des terminaux (Reuters, 26 juin 2008).

La question de Gilad Shalit

14. Le 27 juin, Ofer Dekel, le représentant du Premier ministre israélien chargé des négociations sur les soldats détenus en otage et portés disparus, est rentré du Caire après une première série de pourparlers avec des responsables des renseignements égyptiens depuis l'entrée en vigueur de la trêve. En parallèle, l'Égypte a également entamé des pourparlers avec des représentants du Hamas. Au Caire, Ofer Dekel a tenté d'établir de nouvelles procédures en instituant un mécanisme qui engagerait les parties concernées à poursuivre des négociations ininterrompues sur la libération de Gilad Shalit. Des sources sécuritaires israéliennes ont noté "un certain progrès" dans l'atmosphère entre les divers côtés. Une nouvelle série de contacts devrait bientôt débiter (Haaretz, 29 juin 2008).

Réactions du Hamas aux violations de la trêve

15. Les responsables du Hamas ont continué de souligner l'importance du respect de la trêve, en critiquant (parfois sévèrement) les organisations palestiniennes l'ayant violé :

i) Le **Dr Osama al-Muzeini** a déclaré que le fait de respecter la trêve dans la bande de Gaza dans un premier temps ne signifiait pas que le sang palestinien pouvait couler en Cisjordanie. Il a affirmé que les Brigades Izz al-Din al-Qassam et les autres organisations étaient libres de riposter en Cisjordanie "à l'agression israélienne." Il a ajouté qu'il avait été décidé de débiter la trêve dans la bande de Gaza en raison du blocus imposé au territoire, ajoutant qu'Abu Mazen est responsable de la prolongation de l'accord à la Cisjordanie (Al-Risala, 26 juin 2008).

ii) **Mahmoud al-Zahar** a fait référence aux inculpations lancées contre Israël, l'accusant d'avoir blessé un fermier dans la bande de Gaza le 25 juin. Il a déclaré que la véracité des informations devait être vérifiée après que les rapports médicaux ont

montré que la blessure a été causée par une balle perdue. Il a précisé que des partis étaient opposés à la trêve et diffusaient donc des rumeurs de violations (Al-Risala, 6 juin 2008).

iii) Le porte-parole du Hamas **Sami Abu Zuhri** a attaqué les réseaux du Fatah dans la bande de Gaza pour avoir tiré des roquettes "à des fins partisans" et pour avoir voulu régler des comptes politiques avec le Hamas. Il a ajouté que ces groupes voulaient que ces tirs de roquettes servent de prétexte à Israël pour fermer les terminaux et poursuivre le blocus. Il a appelé le Fatah à agir en Cisjordanie et à ne pas persécuter les membres "de la résistance" (c'est-à-dire, des organisations terroristes) qui représentent "la force palestinienne authentique" (Télévision Al-Aqsa, 26 juin 2008).

iv) **Les chroniqueurs du quotidien du Hamas Felesteen** ont critiqué le JIP pour avoir violé l'accalmie. Ils ont prétendu que cette organisation avait été hâtive, et qu'il n'y avait aucune raison logique de violer l'accalmie dans la bande de Gaza en raison d'un incident arrivé en Cisjordanie, précisant que le JIP s'était engagé à respecter l'accord. Certains ont écrit que dans la précipitation, le JIP n'avait pas pris en considération les 1,5 million de résidents de la bande de Gaza.

Egypte

16. Jusqu'ici il n'y avait eu aucune réaction égyptienne officielle aux attaques à la roquette contre Israël. Selon le quotidien égyptien Al-Badil, le 25 juin, l'Egypte a adressé un blâme sévère au JIP pour sa violation de la trêve. "Une source bien informée" a déclaré au journal que l'Egypte avait demandé au JIP de respecter l'accord et de riposter aux attaques israéliennes là où elles ont été commises, c'est-à-dire en Cisjordanie et pas dans la bande de Gaza (Al-Badil, 26 juin 2008).